

Nachklänge zur Generalversammlung

Autor(en): **C.E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **10 (1901)**

Heft 27

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-522269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ou interdisant tout au moins aux portefaix d'accompagner les voyageurs jusqu'à l'hôtel.

13. *Droits d'auteur.* Une proposition de M. Hauser de Lucerne, de charger le comité de faire des démarches pour régulariser les agissements de la « Société des Auteurs et Compositeurs » soit de son représentant à Berne, c'est-à-dire pour provoquer une révision de la loi régissant la matière, est prise en considération et le comité est chargé de prendre l'affaire en mains.

14. *Communications.* M. Tschumi communique :

a) Que le comité a pris une part active à l'envoi de la pétition de l'Union des Sociétés suisses de développement pour la mise en vigueur dès le 1^{er} Mai de l'horaire d'été des chemins de fer, et qu'il suivra de près les phases ultérieures par lesquelles cette question doit passer, dans l'espoir que ses efforts parviendront à atteindre le but, d'autant plus que le département fédéral des chemins de fer n'a ajourné l'examen de cette pétition, remise au printemps, que faute de temps et non par principe, et que les administrations elles-mêmes ne paraissent pas défavorables au projet.

b) Que la pétition, présentée dans le temps par l'Union Helvétique, tendant à soumettre les hôtels à la loi sur les fabriques, a été repoussée à la suite des préavis fournis par notre société et par les inspecteurs fédéraux des fabriques.

c) Que la pétition adressée au mois de mars au Département militaire fédéral pour demander que les employés d'hôtel soient appelés au service autant que possible avant ou après la saison, n'a pas obtenu, comme c'était facile à prévoir, de résultat bien appréciable.

d) Que le Conseil d'administration a alloué au groupe des hôtels de l'exposition de Vevey une subvention de fr. 2000, et pour l'exposition des tableaux statistiques du Bureau central un crédit de fr. 800.

e) Que l'enquête pour la pétition concernant une loi fédérale sur le contrôle des poids et mesures sera entreprise dans le courant de cette année.

f) Que l'assurance contre le vol a été introduite sous forme de convention supplémentaire au traité d'assurance contre les accidents et que le comité espère qu'il en sera fait usage. Le président fait connaître en même temps que les tantièmes encaissés par la Société sur l'assurance-accidents se sont élevés au montant de fr. 4397.20.

g) Que l'Union des sociétés suisses de développement a reçu une subvention de fr. 600.— pour une brochure destinée à l'Amérique, et une autre subvention de somme égale pour une brochure allemande.

h) Qu'en ce qui concerne la loi fédérale sur les denrées alimentaires, le comité s'est toujours efforcé de sauvegarder les intérêts de l'hôtellerie et qu'il continuera à suivre cette question de près.

i) Que « l'Asile pour employés d'hôtel du sexe masculin » à Zurich demande à la Société d'accepter le protectorat de cette institution et de lui allouer une subvention. Le Conseil d'administration, bien que persuadé que la situation de cet asile s'est améliorée et que tout porte à croire qu'on peut compter sur le succès de son activité a décidé néanmoins de renoncer pour le moment à en accepter le protectorat, mais d'allouer à l'asile une subvention de fr. 300.—.

15. *Siège des deux prochaines assemblées générales.* Les sociétés de Bienne ont invité par écrit la société à tenir l'assemblée d'un jour de 1902 dans cette localité. Cette invitation est acceptée avec remerciements. M. Welly de Macolin exprime le plaisir que lui cause cette acceptation et l'espoir que la réunion sera très fréquentée.

Pour l'assemblée de 1903 nous sommes en présence de deux invitations, l'une de la Société des hôteliers de Montreux, l'autre de celle de Zurich. M. Morlock, président de cette dernière, fait remarquer qu'il aura juste 20 ans en 1903 que les Zurichois ont eu le plaisir de recevoir la société, et espère que pour ce motif et vu l'usage de tenir ces assemblées alternativement dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, son invitation sera acceptée. M. Emery déclare, au nom de la Société des hôteliers de Montreux, renoncer en faveur de Zurich à son invitation pour 1903, mais sous la réserve qu'elle sera acceptée définitivement pour 1905. Ces deux invitations sont agréées par acclamation et avec remerciements chaleureux.

16. *Propositions individuelles.* M. Bellick de Thoune prie le Comité d'examiner s'il ne serait pas indiqué de demander le dépôt d'une caution lors de l'engagement des chefs de cuisine, afin d'être garantie en quelque mesure contre l'abandon d'une place au milieu de la saison.

Après que M. Gehrig de Villeneuve et M. Armleder de Genève, appuyés par un vivat de l'assemblée, eurent encore célébré, l'un en allemand, l'autre en français, les mérites du Comité, le président déclare la séance close à 1 heure en souhaitant à tous beaucoup de plaisir pour les heures qui vont suivre.

Si aucune objection n'est élevée contre le présent procès-verbal dans le délai de 8 jours, il sera considéré comme adopté.

Le président : J. Tschumi. Le secrétaire : O. Amster.

B. Rapport de fête.

Zermatt! Mot magique. Partout où le rapporteur a eu l'occasion, au cours de l'année écoulée, de rencontrer des sociétaires, c'est « Zermatt » qui faisait le sujet de la conversation, à laquelle la « meilleure moitié » participait avec un intérêt particulier et un enthousiasme visible. Quoi d'étonnant qu'on se soit attendu, pour l'assemblée générale de cette année, à une participation extraordinaire. Il se peut que la température hivernale des jours qui l'ont précédée aient ébranlé mainte résolution, provoqué maint changement d'avis; à Zermatt même, on devait être à ce moment dans une disposition d'esprit tout autre que rose; n'importe, le grand jour arriva, et quel jour! C'est comme si ces malheureux hôteliers étaient protégés par une divinité atmosphérique spéciale. Quel beau temps!

Le train partant à midi de Lausanne emportait, le 21 courant, à destination de Viège, une société d'environ 150 personnes, dont le nombre ne fit que s'accroître à chaque station, à tel point, que dès le soir, plus de 200 invités étaient réunis dans la veranda de l'hôtel Mont Cervin, où la plus franche gaieté ne tarda pas à régner.

Quel trajet superbe que celui qui longe la Viège aux flots tumultueux, que de paysages pittoresques et variés! Mais ce ne devait être là qu'un avant-goût de ce qui nous attendait encore. A voir le grouillement de la foule en gare de Zermatt, on eût pu se croire non au début, mais en plein milieu de la saison; la scène à l'arrivée de chaque train n'est pas plus animée à l'époque de la plus grande affluence des touristes dans cette localité célèbre. Le long de la rue principale pavoisée et décorée de verdure, chacun gagne ses quartiers, et plus d'un participant à la fête laisse échapper un « Ah! » d'admiration à la vue de la pyramide majestueuse et resplendissante du Mont Cervin. Une aubade de la Musique municipale de Brigue contribue à accroître encore, le samedi matin, la gaieté des hôtes qui accourent de toutes parts. A 10 h. 1/2, on se met sérieusement au travail; grâce à la façon admirable dont les débats sont dirigés, ceux-ci sont liquidés dans le laps de temps fixé, de sorte que le banquet officiel, auquel prirent part 60 dames et 115 messieurs, put commencer peu après 1 heure. En voici le menu:

M E N U

Hors d'œuvre variés
Potage valaisan
Bouchées feuilletées au foie gras
Filets de soles à la Parisienne
Pommes nouvelles étuvées
Cœur de filet de bœuf à la Saxonnaise, sauce madère
Quartier de chevreuil à la M-Cervin
Asperges de Martigny, sauce mousseline
Chapons du Mans rôtis à la broche
Salade de saison
Pouding Péruvien
Parfait fédéral
Pièces de pâtisserie sur socle
Fruits — Desserts

La série des discours est ouverte par M. le Dr. Alex. Seiler, qui souhaite la bienvenue la plus cordiale aux assistants, en sa qualité de président de la société des hôteliers du Valais et au nom des autorités et de la population de Zermatt. L'orateur est d'avis qu'il était audacieux d'inviter la société de venir à Zermatt qui ne peut lui offrir qu'un asile imparfait, mais il espère, que les beautés naturelles en feront oublier les déficiences. Quelle modestie! L'orateur raconte en termes humoristiques avoir lu il n'y a pas bien longtemps, dans un registre d'étrangers d'un pays voisin, que le Valais est un pays horriblement sauvage où l'on ne peut s'aventurer qu'armé jusqu'aux dents pour se protéger contre les bêtes féroces. En des détours variés et savants, M. Seiler cherche à prouver que Zermatt et ses hôtels sont loin d'être à la hauteur, mais il ne réussit pas à convaincre ses auditeurs; le menu servi à la perfection et la table décorée avec le goût le plus délicat suffisent en effet à réfuter son dire. L'orateur porte son toast à la prospérité de la Société et au succès de ses efforts.

M. Tschumi exprime la reconnaissance de la Société pour la réception si cordiale dont elle a été l'objet; le nombre des assistants suffit, à prouver la bonne réputation dont jouit Zermatt. Il salue les collègues invités du Valais et de Chamonix qui ne font pas encore partie de la société et exprime l'espoir que cette journée aura pour suite un rapprochement plus intime. Il remercie tout spécialement les administrations des chemins de fer du Gornergrat, du Viège-Zermatt et du Mont Pélérin, ainsi que la Compagnie de navigation du lac Léman et la société des hôteliers de Vevey pour leur généreux empressement. L'orateur termine en disant qu'en ce coin de terre un des plus beaux de la Suisse, c'est à la patrie que s'adresse son toast.

Puis vient un entr'acte: M. Berner de Lucerne relève en termes brefs mais chaleureux les mérites de MM. Tschumi, Müller et Schmidt comme professeurs de l'école professionnelle d'Ouchy et fait remarquer combien la Société a lieu d'être fière de cette institution, dont la prospérité renaissante est due uniquement à l'activité affectueuse et dévouée de ces trois messieurs; il les prie d'accepter un faible témoignage de reconnaissance. Ensuite, Mlle. Cattani remet à M. Tschumi un service à thé en argent et à M. Schmidt une jolie pendule. Une seconde pendule est destinée à M. Müller qui est malheureusement empêché par sa maladie d'assister à la réunion. MM. Tschumi et Schmidt remercient en termes émus pour ce témoignage d'affection, dont ils sont très touchés, mais qui, à leur dire, n'était pas nécessaire pour les encourager à continuer leurs fonctions avec amour et dévouement.

M. Ettenberger, de Bregenz, apporte les salutations de la Société des maîtres d'hôtel des bords du lac de Constance et du Rhin et remercie la Société suisse de permettre également aux collègues de la rive droite du lac de Constance de se joindre à elle. Il porte son toast à la Suisse bien-aimée.

Puis M. Alblas de Montreux, dont la verve humoristique est inépuisable, est nommé major de table. M. Morlock, de Zurich, en sa qualité de président de la Société des hôteliers de Zurich, se dit heureux du choix de cette ville pour la prochaine fête, et espère que la participation y sera également nombreuse. Il compte surtout sur la présence des dames, auxquelles s'adresse son toast.

La parole est à M. de Chastonay, préfet de Sierré. En termes éloquentes et enthousiastes, il célèbre l'importance de l'hôtellerie comme industrie nationale et la nécessité de solidariser ses intérêts avec ceux de la nation entière. C'est à cette solidarité que l'orateur porte un triple vivat.

Après ce discours, il est donné lecture des télégrammes adressés par M. Spaeth de Lindau au nom de la Société des hôteliers des bords du lac de Constance et du Rhin, par M. Fiorini à Gènes pour la Société des hôteliers italiens, par MM. Bertolini de Milan, Kämpfer de Heidelberg, Herfs de M.-Gladbach, Arnold de Chamonix, Cachat de Chamonix, Ruchti d'Interlaken, Kracht de Zürich, Haefeli frères de Lucerne, Hotop de Genève, Moser de Schinznach, J. Borsinger de Baden, Oehlschläger, Erpf et Wanner de Zurich, Seiler de Wengernalp, Rouiller de Vernayaz, Gerber d'Aarau, Richert de Zurich et Baud de Meiringen.

M. Brenner de Baden-Baden remercie la Société du grand plaisir qu'elle lui a fait en lui permettant d'assister à cette belle fête; il espère que les Suisses se rendront toujours plus nombreux aux fêtes de l'Union internationale et vide son verre à la santé des collègues suisses. Avant de clore notre récit du banquet officiel, n'omettons pas de rendre hommage au major de table qui a su entretenir l'harmonie la plus générale. Quant à la ballade à la Gornerklamm, prévue par le programme, votre rapporteur a dû se refuser le plaisir d'y prendre part, mais il a su par out-dire qu'elle avait été pleine d'animation et réussie de tous points.

Passons au second acte, à la soirée dansante. Dans les salons gracieusement décorés de l'hôtel Zermatt, dont le centre d'attraction est formé par un buffet somptueusement garni et admirablement arrangé, se presse une foule joyeuse et animée, parmi laquelle, semblables à des perles dans leur cerin, de nombreuses dames aux toilettes ravissantes. Le sceptre de l'episcopoire régit en maître jusqu'à l'aube, aux accords mélodieux de l'orchestre permanent. Comme interrompé très apprécié, les productions vocales de Mme. Neithardt d'Altstätten, de MM. Jehle de Neuchâtel et Pfister de Lugano. La voix sonore et exercée de Mme. Neithardt, ses romances charmantes ont conquis les cœurs en un clin d'œil, et ses deux partenaires ont eu leur part méritée d'applaudissements.

Dimanche matin. Gornergrat! Ce mot magique devient une réalité. Pas un nuage au ciel, pas trace de brume, un cercle allier de majestés négresses, un diadème de brillants étincelant aux pures rayons d'un soleil d'été. La plume est impuissante à reproduire ce spectacle. A l'intérieur du Belvédère c'est la bonne ménagerie qui fonctionne, faisant face avec autant d'empressement que de courage à l'assaut des impatientes. Un peu de patience et l'estomac le plus affamé se trouve satisfait, grâce à la rapidité et l'excellence du service, dirigé par Mademoiselle Zumbühl. Ecrire des cartes postales, jouer du Kodak, faire de vers, telles sont, après que les regards se sont rassasiés de la vue splendide, les occupations caractéristiques de chacun.

Entre 2 et 3 heures, tout le monde se retrouve à Riffelalp pour savourer le lunch offert par l'hospitalité de MM. Seiler frères dans les salons spacieux de l'hôtel Riffelalp, décorés avec profusion de fleurs des Alpes. En voici le menu:

M E N U

Consommé double Bizet
Saumon de Laufenburg au bleu, garni d'écrevisses, sauce riche
Pommes à l'anglaise
Chevalier de poularde à la régence
Jambon de Prague aux épices, sauce madère
Choux-fleurs, sauce Isigny
Pâtes de Bohême à la broche sur canapé
Salade valaisanne
Brioche fruitières
Fantaisie de glace viennoise Gât. trois frères
Fontaine sauphinoise en nougat
Fruits — Desserts

En première ligne, M. Lichtenberger s'empresse, au nom de ses collègues d'Interlaken, de remercier nos hôtes; il les envie d'avoir pu montrer leurs Alpes dans leur bel état, ce qui n'a malheureusement pu être le cas à Interlaken. Du reste, la fête de Zermatt surpasse, dit M. Lichtenberger, celle d'Interlaken sous bien des rapports.

Puis, M. le président Tschumi prend la parole. Il rappelle en termes émus les mérites de feu papa Seiler, le créateur de Zermatt. Il y a 60 ans à peine, ce coin de terre si privilégié de la nature était une contrée inculte; il en fut ainsi jusqu'au moment où il y a 40 ans, M. Seiler aidé de sa fidèle compagne, construisit l'hôtel du Mont Rose, qui pouvait abriter 5-6 personnes. Avec une énergie tenace, M. Seiler fit face aux difficultés que lui opposaient tant la nature que les habitants; fidèle au principe: l'homme peut ce qu'il veut, il finit par l'emporter; du plus petit des hôteliers qu'il était, il devint le roi des hôtels;

c'est lui qui a fait de Zermatt l'un des principaux centres du tourisme en Suisse. A la suite de ce résumé intéressant, que nous ne pouvons rendre ici que de façon bien rudimentaire, l'assemblée se lève dans un silence respectueux, bientôt suivi d'un vivat retentissant en l'honneur de la famille Seiler, génération actuelle.

M. Hermann Seiler remercie en termes émus au nom de la famille; qui est heureuse de pouvoir contribuer à cultiver la confraternité et l'orateur, en espérant que chacun emportera de Zermatt un bon souvenir, souhaite encore une fois à tous les assistants une cordiale bienvenue. Nous avons de nouveau le plaisir d'entendre la voix charmante et émue de la fois de Mme. Neithardt dans le chant si patriotique «s Schweizerhüsi», suivi d'applaudissements interminables.

Que le major de table, ainsi que tous les assistants, reçoivent ici l'expression de la gratitude du rapporteur pour les paroles flatteuses que l'un a bien voulu lui adresser et que les autres ont soulagées de leurs vivats.

C'est l'heure de regagner la vallée. Le ciel se couvre de nuages suspects. A la gare, nous sommes reçus par l'infatigable Musique municipale au répertoire inépuisable; on emboîte le pas et on se dirige vers le village.

Le programme porte: «modeste fête de nuit». Ceux qui y ont assisté ont pu apprécier la modestie — des organisateurs; car ce qu'ils nous ont offert surpassait toute attente. Une mer de lumière embrase le jardin et s'étend jusqu'à la petite église, perchée dans une situation si idyllique. Les hauteurs alentour, les pointes de rochers, les gorges mêmes resplendent de feu et de flammes de bengale, partout l'œil ne rencontre que leurs magiques. On eût dit que le ciel s'était obscurci uniquement pour mieux faire ressortir toutes ces splendeurs. Avec cela un feu d'artifice grandiose au vrai sens du mot, accompagné des airs les plus brillants de l'excellente Musique municipale, dirigée à merveille par M. le conseiller national Perregé. Digne conclusion, en vérité, de ces journées magnifiques et réussies sous tous les rapports. Que les organisateurs de cette fête qui restera sans doute unique en son genre, reçoivent ici l'expression des remerciements les plus chaleureusement sentis de tous ceux auxquels il a été donné d'assister à ces journées inoubliables. Ils peuvent être certains que le souvenir de Zermatt vivra impérissable dans le cœur de tous les participants à la fête.

Celle-ci devait avoir encore un épilogue. La réunion qui eut lieu après la clôture officielle, dans la veranda de l'hôtel Mont-Cervin, prit le caractère d'une fête de famille où la gaieté ne connut plus de bornes, grâce surtout au fringant orchestre et à son répertoire desopilant. Cette fois encore, le pasteur-poète des glaciers, M. Strasser de Grindelwald, avait tenu à égayer l'assemblée par quelques chansons appropriées à la situation et débitées avec tout l'entrain voulu.

Le lendemain matin, la gare était aussi animée qu'au mois d'août. Une demi-heure au moins avant le départ, le premier train était complètement garni; on en forma un second, et — les derniers seront les premiers — ce fut lui qui partit le premier, à la plus grande joie de ses occupants.

Au buffet de Stalden, les voyageurs purent déguster un verre de mousses; merci aux généreux donateurs, MM. Lagner frères.

Arrivée à Viège, une petite troupe comptant 12 dames et 40 messieurs s'assembla pour répondre à l'aimable invitation de visiter les travaux du Simplon. A la gare de Brigue, des voitures les attendaient, parmi lesquelles la superbe mail-coach de M. Seiler à Gletsch, attelé de cinq fringants coursiers, excita l'admiration générale. On eut bientôt dépassé le village nègre (italien) qui s'est élevé près de Naters dans l'espace de deux mois, et nous fumes reçus avec la plus grande amabilité par la direction des travaux du tunnel du Simplon, qui nous divisa en trois groupes pourvus chacun d'un guide. Une relation détaillée de ce que nous avons vu nous mènerait trop loin; contentons-nous de dire que le spectacle était plein d'intérêt et que c'est avec une vive satisfaction que nous quittâmes ce théâtre d'une activité fiévreuse. Remercions encore la direction de l'exploitation pour les rafraîchissements offerts. A midi, M. Escher reconduisit les participants à son hôtel Couronne et Poste, où les attendait un lunch généreux; M. Cattani se fit l'interprète de nos sentiments de gratitude à l'égard de notre hôte et de la direction du Simplon. Une petite demi-heure encore, et puis «bon voyage», les uns dans la direction de Gletsch, de la Furka et du Grimsel, les autres du côté opposé.

Entre temps, le grand rapide de Zermatt était arrivé à Viège avec ceux qui n'avaient pas entendu chanter le coq, et dont le nombre était singulièrement grand. Mais ne vendons pas la mèche! — Encore une fois, merci du fond du cœur, à Zermatt et à tous, et au revoir à Bienne en 1902!

»»«

Nachklänge zur Generalversammlung.

Geehrter Herr Redakteur!

Es wird Sie vielleicht interessieren zu vernehmen, dass die Fahrt des kaiserlichen Ost-Korps (ca. 40 Mann stark) nach Gletsch-Grimsel mit Detachierung über die Furka einen ausserst fröhlichen, gelungenen Verlauf genommen hat. Auf ernstlichen Widerstand sind wir bei unserem Vorrücken nur in Fiesch und Münster gestossen, eroberten aber jeweilen mit Leichtigkeit

keit im Sturmschritt die uns gebotenen Hindernisse. Brandschützungen sollen, so viel mir bekannt, keine erfolgt sein, hingegen wurde viel in standrechtlichen Halsumdrehungen geleistet und die strenge Justiz nicht innert gegebener Frist zu erledigen vermochte, das wurde ambulant im summarischen Verfahren geordnet. Abends 10 Uhr wurde unser Ziel, das gastliche Dach von Herrn J. Seiler am Gletsch erreicht, wo das für die Furka bestimmte Detachement bereits Vorposten-Stellung eingenommen hatte. In Brigue glaubten wir am Schluss des Festes angelangt zu sein; wir hatten uns geirrt. Wir standen in Gletsch am Anfang vom Ende. Die Gastfreundschaft, die uns schon in Zermatt von Seite der Familie Seiler in verschwenderischem Masse zuteil geworden, fand auch noch am Gletsch keine Grenzen. Ein mitternächtliches Diner mit all dem nassen Guten, was der Keller bieten konnte, brachte uns nochmals in die gehobene Stimmung. Mehr oder weniger geistreiche Reden und Toaste wettelferten mit den schäumenden Wasserfällen der Rhone und der ad hoc bestimmte Tafelmajor (Seiler-Wengernalp) wallte in humorvollster, gewandter Weise seines anstrengenden Amtes. Der herrliche Gesang unserer freundlichen, lebensfrohen Wirten aus Allstätt erfreute nochmals die Herzen der frohen Tafelrunde. In schönster Harmonie hat das Fest am Gletsch angeklungen. Die Stunde, in der sich Mannlein und Weiblein in ihre Gemächer zurückgezogen haben, möchte ich Ihnen nicht verraten. Auch konnte ich am Morgen nicht in Erfahrung bringen, ob die Nachtruhe Engländer-Familien durch unruhige Träume etwas gelitten hat. Morgens 6 Uhr war es in dem gewaltigen Bienenkorbe am Gletsch schon wieder recht lebendig und zwischen 6—8 Uhr stoben die eidge. Posten, Zweispänner und fünfspännige Reisewagen nach allen Richtungen der Windrose auseinander, sich nach und nach in den Strassenwindungen der Grimsel, Furka und nach dem Wallis hinunter verliert.

Indem ich annehme, dass das grössere West-Korps am schönen Gelände des Leman ebenso glücklich und erfolgreich operiert hat wie das Ost-Korps, und dass auch speziell unsere Vereinskassen und Protokolle glücklich durch Ihre schützende Hand nach Basel gebracht worden sind, grüsse ich Sie recht g'eundlichst. C. E.

Kleine Chronik.
(Mitteilungen für die Kleine Chronik werden stets mit Dank entgegengenommen.)

Baden. Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 2. Juli 4339.

Kleine Scheidegg. Die Gesamtfrequenz der Station Scheidegg der Wengernalpbahn bis Ende Juni beträgt 12,056 gegenüber 11,765 im Vorjahr.

Cannes. Herr J. Baehl ersucht uns, mitzuteilen, dass das herzugehende Gericht, als stehe er im Begriff, sein Hotel de Provence in Cannes aufzugeben, jeder Begründung entbehrt.

Leyssin. Für 1900/1901 gelangt nach dem Antrag des Verwaltungsrates auf das zwei Millionen Franken betragende Aktienkapital eine Dividende von 7 Prozent zur Verteilung wie im Vorjahr.

Vevrey. Freitag den 28. Juni fand unter grossem Enthusiasmus der Behörden und Bevölkerung die Eröffnung der kantonalen Gewerbeausstellung statt. In einer der nächsten Nummern werden wir einlässlicher auf dieselbe zu sprechen kommen.

Arosa. Herr Dr. med. Karl Ruedi in Arosa, früher in Davos, der für diese beiden Kurorte sehr viel geleistet hat als Promotor grosser Hotel- und Verkehrsentwicklungsprojekte, wie auch als Autorität auf dem Gebiete der Tuberkulose, ist 53 Jahre alt gestorben.

Zwei neue Verkehrsmittel. Am Montag den 1. Juli fuhren zum ersten Male die Fahrpläne Bern-Neuenburg; am gleichen Tage sah die Stadt Bern ihren ersten ersten elektrischen Tram über die Kirchenfeldbrücke und die Kornhausbrücke fahren.

Elektrische Bahnen Visis - Chamby - Châtel-St. Denis. Den eidg. Räten wird die Konzessionserteilung vorgeschlagen für den Bau und Betrieb elektrischer Eisenbahnen von Visis über Blonay nach Chamby zum Anschluss an die Linie Montreux-Monthorn und von Visis bis zur Kantonsgrenze bei Châtel St. Denis.

Lausanne. En séjour dans les hôtels de 1er et de 2e rang de Lausanne-Ouchy, du 12 au 18 juin: Anglières 1347, Allemagne 416, Suisse 504, France 485, Amérique 311, Russie 202, Italie 98. Divers: Autriche, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Danemark, Etats balkans, Asie, Afrique, Australie, Turquie, 367. — Total 3727.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. Vom 15. Juni bis 21. Juni waren in Davos anwesend: Deutsche 445, Engländer 168, Schweizer 232, Franzosen 52, Holländer 70, Belgier 18, Russen 36, Österreicher 20, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 41, Dänen, Schweden, Norweger 9, Amerikaner 37, Angehörige anderer Nationalitäten 5. Total 1193. Darunter waren 186 Passanten.

Von Tiefenkaasel, dem Verkehr nach einer der Hauptpoststationen Graubündens, aus wurden vom 14. auf den 15. Juni (also in 24 Stunden) mit der Post nach den verschiedenen Richtungen 260 Reisende, überdies noch 42 Pferde, 18 Gepäckfourgons und einer Zweispänner-Extrapost befördert. Dies wird sehr wahrscheinlich die bedeutendste Reisenden-Beförderung sein, die je eine Poststation Graubündens hatte.

Deutschland. Von der preussischen Eisenbahnverwaltung sind Verhandlungen mit den sächsischen und übrigen beteiligten Eisenbahnverwaltungen eingeleitet um die 45tägige Gültigkeit der Retourbillette auch auf den direkten Personenverkehr auf den sächsischen und süddeutschen Stationen auszuweiten. Von besonderer Wichtigkeit für die Schweiz ist aber, dass die badische Bahnverwaltung für den Verkehr badischer mit preussisch-hessischen Stationen ebenfalls die Gültigkeit der Rückfahrkarten ab 4. Juli auf 45 Tage festgesetzt hat. Die Main-Neckar-Bahn teilt mit, dass vom 4. Juli ab alle Retourkarten auf ihren Bahnen im Verkehr mit den andern Linien 45tägige Gültigkeit haben. Ebenso meldet der „Reichsanzeiger“: Vom 4. Juli ab wird auch für den Verkehr der elsass-lothringischen Reichseisenbahnen die Gültigkeitsdauer der Rückfahrkarten auf 45 Tage verlängert. In der Konferenz der Vertreter der badischen, württembergischen und bayerischen Eisenbahnverwaltungen in München wurde, wie die „Frankf. Ztg.“ unter dem 3. Juli meldet, beschlossen, bei ihren Regierungen baldmöglichste Einführung der 45tägigen Rückfahrkarten im preussisch-süddeutschen Wechselverkehr, im süddeutschen Wechselverkehr und im internen Verkehr der süddeutschen Einzelstaaten zu beantragen.

Naiv. Frau: „Der Hecht, den Sie mir gestern verkauft haben, war aber gar nicht mehr frisch!“ — Fischweib: „Ja, Madamken, warum hab'n Sie ihn nicht friher gekooft? Ich hab'n Ihnen ja schon de ganze Woche anjeboten!“

Ein Praktikus. Gast (zum Wirt, in einer Sommerfrische): „Warum machen Sie den jedesmal eine Notiz, wenn eines Ihrer Kinder etwas angestellt hat?“ Wirt: „Im Sommer kann ich sie nicht durchhauen wegen den Fremden, und da kriegt dann jedes nach Schluss der Saison die ihm notierten Hiebe!“

Briefkasten.

C. L. B. Sie haben recht, im Festbericht hätte es bei der Schilderung des Feuerwerks heissen sollen: Hohen/auer ringsum, nicht Hohen ringsum.

C. L. Das fehlte gerade noch, dass Sie dem in letzter Zeit so berüchtigt gewordenen Herrn August Scherl Annoncenaufräge erteilen für die in seinem Verlage erscheinende „Feldpost“. Herr Scherl ist nämlich der Herausgeber der „Woche“. Hoffentlich genügt Ihnen diese Aufklärung.

Ein Schirmfuttler
in braunem Segeltuch, enthaltend 1 Schirm und 1 Stock, wurde anlässlich der Generalversammlung irtümlerlicherweise von Brig über die Grimsel oder Furka mitgenommen. Der gegenwärtige Inhaber wird gebeten, dasselbe dem Centralbureau zukommen zu lassen zur Uebergabe an den Eigentümer.

Witterung im Mai 1901.
Bericht der schweizer. meteorologischen Centralanstalt.

	Zahl der Tage				
	Regen	Schnee	Nebel	helle	trübe
Zürich . . .	9	0	1	11	3
Basel . . .	11	0	1	6	7
Neuchâtel . .	5	0	0	9	4
Genf . . .	6	0	0	6	6
Bern . . .	9	0	1	4	5
Lucerne . . .	14	0	0	9	7
St. Gallen . .	12	0	0	14	5
Lugano . . .	14	0	0	9	9
Chur . . .	10	2	0	8	10
Davos . . .	10	6	0	7	5

Sonnenscheindauer in Stunden: Zürich 374, Basel 230, Bern 269, Genf 261, Lugano 238, Davos 177.

Frage.
Wer kennt eine gute Bezugsquelle für Flaumfedern zur Herstellung von Kissen?
Mitteilung an die Redaktion erbeten.

Vertragsbruch. — Rupture de contrat.
Marie Tremp, Saal- und Restaurationskellnerin, von Schänis.
Rosa Schweizer, Kellnerin.
Ueber Henriette Vernay erteilt gegebenenfalls nähere Auskunft
Das Centralbureau.

Hiezu eine Beilage.

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler.

STEINMANN-VOLLMER, ZÜRICH

Grosses Lager garantiert reeller ostschweizerischer Landweine

sowie nur echter Marken **Champagner-Weine.**

MONOPOL

von

A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX

für die Schweiz, Elsass-Lothringen, Königreich Italien und Riviera.

Gebrüder Schwabenland, Mannheim, G 7, 38-46

Prämiiert: **Goldene Medaille**
Münster i. Westf. 1899

Specialität: **Gediegene Küchen-Einrichtungen**
für Hôtels, Restaurants und Cafés

Prämiiert: **Grosse goldene Medaille und Ehrenpreis**
Frankfurt am Main 1900

Export nach allen Ländern.

Für Hoteliers u. Wirte.

Ein solvabler Wirtschmann kann als Teilnehmer und späterer Uebernehmer, zur Erstellung eines Hotel garni mit bayr. Halle eintreten. Lage im Centrum Grossbasels. Verkehrspunkt ersten Ranges.

Auf direkte Anfragen Näheres durch
Hans Day, Architekt, Güterstr. 229, Basel.

Zum verkaufen

aus Gesundheitsrücksichten, auf erstem Fremdenplatz des Berner Oberlandes, Amt Interlaken, ein gut geführtes

Hotel- und Pensionsgeschäft

mit Sommer- und Wintersaison; bedeutende Anlagen mit bei liegendem Wiesenland. Kaufpreis Fr. 200,000. Rendite durchaus nachweisbar.

Offerten befördert unter Chiffre A 3203 Y die Annoncen-Expedition Haasenstein & Vogler, Bern. 207

Wizemann's feinste Palmutter (Cocosine)

garantirt reines Pflanzenfett, vom Kantonschemiker in St. Gallen als gesundes Kochfett befunden, vortrefflich geeignet zu Backwerk aller Art, wie zum Kochen und Braten.

■ Ca. 60 % Ersparnis im Gebrauch gegen andere Buttersorten! ■

empfeilt in Blechgebinden zu 15, 25, 50 und 100 Kilo zu Fr. 1. 60 das Kilo frei Bahnstation des Empfängers. Probeposten zu ca. 5 kg. Fr. 8. — frei gegen Nachnahme. (K 1716 G) 94

R. Mulisch, Langgasse-St. Gallen, Hauptniederlage für die Schweiz.

Associé gesucht.

Besitzer eines grossen Hotels in einem Kurort an der Riviera (Italien) sucht behufs Vergrösserung einen

Socius

mit 25,000 Fr.
Offerten unter H 212 R an die Expedition dieses Blattes.

Glion sur Montreux.

A VENDRE HOTEL DU PARC

Eau et meubles compris, facilité de payement. Grand parc permettant agrandissement ou installations hydrotherapiques. Convientrait aussi pour pensionnat.

S'adresser à A. Vallotton, Montreux. 209

MAISON FONDÉE EN 1811

BOUVIER FRÈRES

NEUCHÂTEL (SUISSE)

SWISS CHAMPAGNE

DOUX TRÈS SEC
MI-SEC BRUT
SEC ROSÉ

Gasthof

mit Stallung, Scheune, hübschem Garten, 3 Sälen, nebst Zubehörenden, in einem best frequentierten Kur- und Industriort des Kantons Aargau, ist gesundheitshalber mit Inventar zu verkaufen. Nachweisbarer Umsatz Fr. 50,000. — 204

Offerten unter Z W 4322 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich. (Z 47991)

CLICHÉS

von Hotel-Ansichten

liefert in bester Ausführung billigst

Schweizer.

Verlags-Druckerei Basel.

Se trouve dans tous les bons Hôtels suisses.

Pachtgesuch.

Hotel-Direktor (Schweizer) und tüchtiger Küchen-Chef, suchen Hotel I. Ranges (Jahres-Geschäft) zu pachten.

Geil. Offerten an die Exp. d. Bl. unter Chiffre H 217 R.

Hotel-Direktor.

Tüchtiger Fachmann, repräsentabel, mit feinen Umgangsformen, in allen Zweigen der Hotellerie durchaus bewandert, solid und energisch, sprachkundig, in Buchführung und Korrespondenz perfekt, mit festem Sommerengagement in der Schweiz,

sucht

unter bescheidenen Ansprüchen mit seiner Schwester Engagement für kommenden Winter an der Riviera oder in Egypten.

Offerten befördert die Expedition der Hotel-Revue unter Chiffre H 221 R.

Caux, Palace Hôtel.

Pour cet établissement (350 lits) un

— Directeur marié —

expérimenté et capable est demandé pour l'automne prochain. Adresser les offres et références à A. Chessex, Territet. 222

Fromage vieux à râper d'Unterwald

Beurre frais de table de centrifuge

Beurre frais de cuisine de pure crème

Miel d'abeilles extrait pur

fournit en bonnes qualités à prix modérés

Otto Amstad à Beckenried, Unterwald.

(„Otto“ est nécessaire pour l'adresse).

Médaille d'argent: Exposition universelle Paris 1900. 11